

notre village

BULLETIN MUNICIPAL N° 69 – JUILLET 2020
Edition Spéciale 1^{er} semestre 2020



Horaires Mairie :

du lundi au vendredi de 9 à 12 heures, le vendredi de 15 heures 30 à 18 heures

Tél . : 05.61.97.44.83 - Email : cassagne.mairie@orange.fr - Site internet : www.cassagne-31.fr

Page Facebook : Cassagne notre village

Horaires Agence Postale :

du lundi au vendredi de 9 à 11 heures 45, le vendredi de 15 heures 45 à 17 heures 45



Depuis le 15 mars, je n'avais pas eu l'occasion de vous remercier pour avoir accordé votre confiance à la nouvelle équipe municipale qui a pu prendre ses fonctions officiellement 2 mois après.

2 mois pendant lesquels notre quotidien a été bousculé. Un moment pendant lequel il a fallu réagir sans connaître précisément l'impact de nos actions.

Les agents communaux ont continué à travailler malgré le confinement et les informations discordantes. Pour les protéger et vous protéger, il a fallu mettre en place de nouvelles façons de fonctionner. Je les en remercie.

L'entraide entre villageois s'est aussi remise en marche, avec des échanges de services, du covoiturage, de la confection de masques.

Depuis le 11 mai, c'est le monde de demain.

Que devons-nous garder des transformations imposées par la crise ?

Que devons-nous éviter de reproduire ou de recommencer ?

L'école a accueilli dès le 11 mai les enfants pour permettre aux familles de retrouver une vie normale.

La municipalité a commandé et distribué des masques à toute la population.

Tout cela loin de l'agitation médiatique de certains de nos voisins qui communiquaient sur des biens inexistantes.

La nouvelle équipe travaille à rattraper le temps interrompu. Il faut relancer et réadapter les projets. Il faut réorienter le budget avec les nouvelles contraintes budgétaires dues aux frais engagés pour lutter contre la crise (masques à la population, ...), dues aux engagements budgétaires avec la Communauté de Communes et ses évolutions, dues à la mise en place de la nouvelle fiscalité de l'état mais aussi aux surcoûts engendrés par la crise.

L'équipe a repris les réflexions pour travailler sur le Cassagne de demain. Vous souhaitez plus d'échange avec le conseil municipal. Nous reviendrons vers vous ultérieurement. Une page Facebook a été créée mais cela ne s'adresse pas à tout le monde, et puis c'est un moyen d'information pas de communication.

Les temps de partage et de convivialité se sont distendus. Les manifestations impliquant toutes la communauté villageoise reprendront avec la fête du 12 septembre.

Le monde d'aujourd'hui ressemble à s'y méprendre au monde de hier, essayons de le transformer pour demain. C'est un engagement sur nos actes et postures encore plus fort et au-delà des possibles évolutions matérielles.

Je profite donc de cet éditorial pour vous remercier et vous redire l'engagement de nouvelle équipe pour développer CASSAGNE.

Félicitations aux nouveaux diplômés.

Je vous souhaite un bel été et j'espère vous croiser lors de la fête de septembre.

Philippe SOUQUET.

SOMMAIRE

Page 2	Editorial	Page 20	Fête locale et patronale
Pages 3 à 5	Conseil Municipal	Pages 21 à 23	L'écho des associations
Page 5	Etat Civil	Pages 24 & 25	Communauté de Communes CGS
Pages 6 & 7	Elections municipales	Page 26	Communication / Médias
Pages 8 à 15	Actualités	Page 27	Concours et appel à participation
Pages 16 à 18	L'Ecole	Page 28	Nos Entreprises & Remerciements du Comité de Rédaction
Page 19	Rappel sur les nuisances sonores		

Séance du 27 janvier 2020 :

Le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

- **Approbation** du procès-verbal de la réunion Conseil Municipal du 6 novembre 2019.
- **Approbation** de l'ensemble des modifications statutaires ainsi que des nouveaux statuts du syndicat mixte AGEDI (Agence de Gestion et de Développement Informatique) : syndicat qui propose des outils informatiques, en assure le développement, le fonctionnement et accompagne les communes adhérentes dans leur utilisation.
- **Avis favorable** et soutien sont donnés à la demande de construction d'un hangar de stockage destiné aux matériels et matériaux de l'entreprise artisanale d'électricité générale de M. AMOUROUX.
- **Autorisation** et délégation sont données à Monsieur le Maire pour signer les conventions de mise à disposition de personnel, ainsi que pour signer les conventions d'utilisations des locaux avec la Communauté de Communes, dans le cadre du **transfert de compétence** de la commune de Cassagne vers la Communauté de Communes (Cagire Garonne Salat) **en matière d'enfance-jeunesse**, ce qui génère des transferts et des mises à disposition de personnel dès le 01/09/2019, ainsi que la mise à disposition de locaux communaux.



Séance du 12 mars 2020 :

Le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

- **Approbation** du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 27 janvier 2020.
- **Approbation** du **Compte Administratif 2019**, comme suit :

DEPENSES		RECETTES		
Libellé	Proposition	Chapitre	Libellé	Proposition
Section de fonctionnement				
Charges à caractère général	115 908.42	013	Atténuation de charges	1 004.54
Charges de personnel	215 932.58	70	Produits des services	102 029.76
Dépenses imprévues		73	Impôts et Taxes	264 909.00
Autres charges de gestion courante	165 615.00	74	Dotations et participations	130 075.92
		75	Autres produits gestion courante	16 359.77
Charges exceptionnelles		76	Produits financiers	2.25
Virement section investissement		77	Produits exceptionnels	1 759.70
Total Dépenses Fonctionnement	493 456.00	Total Recettes Fonctionnement	516 140.94	
Section d'investissement				
		10	Dotations	7 785.32
Dépôts et cautionnements	449.38	1068	Exc de fonction. cap	17 720.95
Diverses immobilisations	54 933.39	1323	Subventions	54 091.81
Construction Bloc Sanit Pré Commun	85 088.72	1641	Emprunts	100 000.00
Opérations pour cpte de tiers	182 324.61	165	Dépôts et caution. reçus	324.00
		4582	Subv commune	36 353.36
Total Dépenses Investissement	322 796.10	Total Recettes Investissement	216 275.44	

Séance du 12 mars 2020 (suite):

- Approbation du compte de gestion 2019 ; visé et certifié conforme par le receveur sans observation et réserve de sa part.
- Approbation du devis présenté par l'ONF dans le cadre de travaux forestiers ; Demande de subvention correspondante auprès du Conseil Départemental de la Haute Garonne et engagement de la part communale, selon le plan de financement ci-après :

▪ 50 % du Conseil Départemental de la Haute-Garonne soit :	1257 euros HT
▪ 50 % d'autofinancement communal soit :	1257 euros HT
▪ Total :	2514 euros HT



Les zones d'aménagements :

Entretien de la parcelle 7 de La Carraou plantée de Charmes (en 2019) en rabattant les rejets d'acacias qui vont couvrir les arbres plantés. Ce travail sera réalisé manuellement par des ouvriers forestiers équipés de croissants et/ou de tronçonneuses en parcourant la plantation. La réalisation du chantier de dégagement forestier sera faite au début de l'été 2020.

Plantation paysagère au carrefour de Haraypey dans la forêt communale de la parcelle 1.

La plantation paysagère couvrira 20/25 ares et sera composée d'une centaine de Charmes. Elle aura pour but de créer un sous-bois dense, absent à cet endroit, qui permettra de tamiser la lumière et de créer une ambiance forestière « paysagère » sur le carrefour. Les plants mis en terre seront repérés par des tuteurs.

- Approbation de la convention de répartition de l'actif et passif entre le Syndicat des Ecoles des Trois Vallées et les communes de Cassagne, Marsoulas et Mazères sur Salat suite au retrait des communes de Cassagne, Marsoulas et Mazères sur Salat du Syndicat des Trois Vallées avec la reprise des compétences : gestion des activités scolaires et périscolaires dans le cadre du regroupement pédagogique intercommunal des trois communes et gestion des infrastructures intercommunales par les communes de Cassagne et Mazères sur Salat ; la date de prise d'effet de ladite convention est fixée au 1er janvier 2020.
- Approbation de la convention sur une entente intercommunale entre les communes de Cassagne et de Mazères sur Salat relative à la gestion des infrastructures sportives intercommunales de Bouque de Lens.

**Installation de la nouvelle
équipe municipale.**

Séance du 25 mai 2020 :

Le Conseil Municipal a pris les délibérations suivantes :

- Approbation du procès-verbal de la dernière réunion du Conseil Municipal de l'équipe sortante, du 12 mars 2020.
- Approbation du procès-verbal de l'élection du Maire et de quatre adjoints.
- Nomination des membres de la commission appel d'offres. Ladite commission est présidée par Philippe SOUQUET.

Ses membres titulaires sont Nicolas CAZABET, Delphine DUCROS et Joël GRAMONT.

Ses membres suppléants sont : Mathilde HERNANDEZ, Céline LECLERC et Dominique ROUQUETTE.

Séance du 15 juin 2020 :

Le Conseil Municipal a pris les délibérations suivantes :

- **Approbation** du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 25 mai 2020.
- **Fixation** du montant des indemnités de fonction des élus, comme suit :

31% l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique pour le Maire et 10,7% l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique pour les 4 Adjointes.
- **Approbation** du nouveau montant des travaux de rénovation urbaine et de sécurisation du centre village, RD N°62, dite « Rue de la Mairie » ; Le projet s'élève désormais à 235 419.79€ TTC en partie subventionné par le Conseil Départemental.
- **Proposition** et approbation d'une liste de 24 contribuables pour siéger à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID).
- **Approbation** de la convention constitutive d'un groupement de communes (Cassagne/Marsoulas et Mazères sur Salat) pour le marché de fourniture et livraison des repas de cantine scolaire ;

- **Désignation** de Mesdames Hermine SIRGANT et Emmanuelle RAUFAST en qualité de membres de la commission d'appel d'offre (pour le groupement de commandes pour la restauration scolaire), Mesdames Sandrine de VERBIZIER et Delphine DUCROS en tant que membres suppléants.
- **Approbation** du versement d'une prime exceptionnelle « COVID-19 » aux agents territoriaux (fonctionnaires et agents contractuels) particulièrement mobilisés pour faire face à l'épidémie. Les agents considérés comme particulièrement mobilisés sont ceux dont les fonctions ont nécessité un surcroît significatif de travail, en présentiel ou en télétravail pour assurer la continuité des services.
- **Election** des délégués au Syndicat Intercommunal d'Action Sociale en Milieu Rural (SICASMI^R) ; sont élus délégués titulaires : Monsieur Jean-Jacques CLOS-ARCEDUC et Madame Dominique ROUQUETTE ; sont élus délégués suppléants : Madame Joëlle GAILLARD et Monsieur Philippe SOUQUET.



Etat Civil

Naissances :

- Lou ESTAMPES-BARTHELEMI, le 4 février 2020.
- Lia BONNET, le 20 avril 2020.
- Victor SUTRA, le 8 mai 2020.



Décès :

- Mauricette BONZOM née NEBOUT, le 10 mars 2020.
- Alessandro SCUDIERO, le 22 mars 2020.
- Claude LAURAC, le 29 mars 2020.
- Robert ALAS, le 4 avril 2020.
- Simone VISIER, le 12 avril 2020.
- Jean PEREZ, le 13 mai 2020.
- André THÉRON, le 14 juin 2020.
- Jean DESCOUENS, le 14 juin 2020 à La Réole (33), inhumé à Cassagne.
- Henriette CAUJOLLE, née FAUROUX le 20 juin 2020.

RESULTATS ELECTORAUX

Le premier tour des élections municipales de 2020, s'est tenu le 15 mars dernier, dans un contexte inédit de crise sanitaire du COVID-19 et dans le strict respect des mesures de protection en vigueur.

Voici ci-dessous le résultat de ce scrutin :

Haute-Garonne (31) - Cassagne

	Sièges à pourvoir	Sièges pourvus	Sièges restant à pourvoir
Conseil municipal	15	15	0

Résultats du 1^{er} tour

Candidats	Voix	% Inscrits	% Exprimés	Elu(e)
Mme Dominique ROUQUETTE	252	45,08	100,00	Oui
Mme Céline LECLERC	252	45,08	100,00	Oui
M. Xavier FEUILLERAT	252	45,08	100,00	Oui
M. Nicolas CAZABET	251	44,90	99,60	Oui
Mme Mathilde HERNANDEZ	251	44,90	99,60	Oui
M. Jean-Jacques CLOS-ARCEDUC	251	44,90	99,60	Oui
M. Joël GRAMONT	251	44,90	99,60	Oui
M. Pascal GUAY	251	44,90	99,60	Oui
Mme Sandrine DE VERBIZIER-LECLERC	250	44,72	99,20	Oui
Mme Béatrice SICRE	250	44,72	99,20	Oui
Mme Emmanuelle RAUFAST	249	44,54	98,80	Oui
Mme Joëlle GAILLARD	246	44,00	97,61	Oui
Mme Hermine SIRGANT	246	44,00	97,61	Oui
Mme Delphine DUCROS	242	43,29	96,03	Oui
M. Philippe SOUQUET	238	42,57	94,44	Oui

ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

La séance d'installation du Conseil Municipal, qui a donné lieu à l'élection du Maire et des Adjointes s'est tenue le 25 mai 2020.

Ont été élus :

Maire :	Philippe SOUQUET
1^{ère} Adjointe :	Joëlle GAILLARD
2^{ème} Adjoint :	Pascal GUAY
3^{ème} Adjointe :	Hermine SIRGANT
4^{ème} Adjointe :	Sandrine de VERBIZIER

DELEGUES AUX STRUCTURES INTERCOMMUNALES

DELEGUES AUX STRUCTURES INTERCOMMUNALES	Délégué(e)s
ENTENTE INTERCOMMUNALE CASSAGNE / MARSOULAS / MAZERES (ECOLE RPI)	Hermine SIRGANT, Delphine DUCROS, Emmanuelle RAUFAST & Sandrine de VERBIZIER
COMMUNAUTE DE COMMUNES CAGIRE GARONNE SALAT	Philippe SOUQUET & Joëlle GAILLARD
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT	Dominique ROUQUETTE & Joël GRAMONT <i>Suppléant : Nicolas CAZABET</i>
ENTENTE STADE INTERCOMMUNAL ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES	Hermine SIRGANT, Joëlle GAILLARD & Xavier FEUILLERAT
S.D.E.H.G. (SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'ENERGIE DE LA HAUTE-GARONNE) COMMISSION TERRITORIALE DU SDEHG, SECTEUR SALIES ET SAINT-MARTORY	Céline LECLERC & Emmanuelle RAUFAST
SYNDICAT INTERCOMMUNAL AGEDI	Philippe SOUQUET

COMMISSIONS COMMUNALES

COMMISSIONS COMMUNALES	Délégué(e)s
VIE PARTICIPATIVE (REFERENTS QUARTIER...)	Delphine DUCROS & Dominique ROUQUETTE
BUDGET, FINANCES	Philippe SOUQUET & Joëlle GAILLARD
RESSOURCES HUMAINES	Philippe SOUQUET, Hermine SIRGANT, Joëlle GAILLARD & Emmanuelle RAUFAST
VOIRIE	Pascal GUAY, Xavier FEUILLERAT & Emmanuelle RAUFAST
COMMUNICATION (BULLETIN, FB, PRESSE, ETC...)	Sandrine de VERBIZIER, Céline LECLERC, Dominique ROUQUETTE & Béatrice SICRE
VIE ASSOCIATIVE, SPORTS, ANIMATION	Nicolas CAZABET
ACTION SOCIALE	Hermine SIRGANT, Dominique ROUQUETTE, Joëlle GAILLARD & Sandrine de VERBIZIER
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (URBANISME, ENVIRONNEMENT, FLEURISSEMENT)	Delphine DUCROS & Nicolas CAZABET
COMMISSION D'APPEL D'OFFRES	Président : Philippe SOUQUET Titulaires : Nicolas CAZABET, Delphine DUCROS & Joël GRAMONT Suppléants : Dominique ROUQUETTE, Céline LECLERC & Mathilde HERNANDEZ
CORRESPONDANT DEFENSE	Emmanuelle RAUFAST
CORRESPONDANT SECURITE ROUTIERE	Pascal GUAY
REFERENTS SECURITE (INFORMATION, ALERTE PREFECTURE)	Philippe SOUQUET, Béatrice SICRE, Pascal GUAY & Mathilde HERNANDEZ

Ils nous ont parlé de « leur confinement »...

Nous sommes allés à la rencontre de quelques administrés afin qu'ils s'expriment sur leur confinement, à leur façon et avec leurs mots.

Nous avons choisi d'interroger une famille, un artisan, une ferme/commerce et une de nos aînées... sous l'angle suivant :

- Comment avez-vous réagi à l'annonce du confinement ?
- Comment s'est organisée votre vie pendant cette période ?
- Quelles ont été les difficultés de cette période ? Quels ont été les « points forts » ?
- A quels changements cette période incite-t-elle ?
- Après le dé-confinement, quelle est la vie d'après ?

Notre côté journalistique ayant laissé place au côté « humain » durant ces rencontres, les interviews qui suivent, se sont déroulées sous la forme d'une discussion, instant aussi enrichissant qu'intéressant, que nous vous proposons de partager.

Nous adressons nos remerciements aux personnes qui ont accepté de nous ouvrir leur porte et de s'exprimer auprès de nous. Notre rencontre et vos témoignages nous sont précieux. Un grand Merci à vous !

Nous profitons également de cette rubrique « confinement » pour remercier grandement Mme BORDES pour sa confection de masques alternatifs durant cette période.



Une famille

Témoignage d'une famille : un couple avec deux enfants, Stéphane artisan paysagiste, Diane salariée d'un cabinet vétérinaire, Juliette scolarisée au primaire à Mazères sur Salat et Samuel allant à la crèche.

Le contexte présentait un possible confinement compte tenu de cette décision prise en Italie et en Chine. Mais cette annonce de confinement est restée brutale, car nous ne savions pas comment cela allait se passer et pour combien de temps.

Diane ne travaille pas le lundi, elle apprend ce jour par son patron que le cabinet est fermé, elle doit venir travailler seulement quelques matinées. Son salaire sera maintenu.

Stéphane prend des renseignements auprès de son cabinet comptable ; il peut exercer en prenant des précautions sanitaires. La situation est difficile : ces fournisseurs sont fermés et seulement quelques particuliers demandent ses services. Mais dans l'ensemble son activité se maintient.

Les journées de Diane sont donc rythmées par les devoirs de Juliette, les repas à préparer pour midi et soir et les activités pour les enfants. Celles de Stéphane sont maintenant plus cool car pas de contrainte d'horaire pour récupérer les enfants. Pour Juliette la journée était semblable à une journée d'école ; les mêmes horaires de travail scolaire étaient appliqués... pour Samuel... vacances.

Les courses sont organisées différemment. Diane fait une liste qui prévoit le besoin pour un maximum de jours afin d'éviter de sortir fréquemment dans les magasins et elle évite surtout d'amener les enfants.

La consommation est aussi différente du fait de l'augmentation du nombre de repas pris à la maison ; et d'ailleurs « le lave-vaisselle tourne plus souvent » !

Le point fort dans cette famille a été le rapprochement familial. Pour Diane être deux mois avec ses enfants a été un bonheur, de très bons moments sans stress... des journées plus tranquilles... Avec eux, les promenades en journée, les rencontres faites à cette occasion (voisinage ou autres promeneurs) et les nouvelles activités ont apportés des liens positifs.

Diane et Stéphane sont très reconnaissants de la forte implication de la Maîtresse d'École, Cécile. Son suivi scolaire avec un plan de travail, les échanges de mails quotidiens rapportant le travail de production ont permis à Juliette de suivre son apprentissage scolaire normalement.

Pour Stéphane et Diane cette période a été négative par le fait du manque de contact social avec les amis et la famille ; pas de visite aux proches seulement des « visioconférences » par internet.

Le dé-confinement n'est pas la période la plus agréable, car du fait de l'absence de bus entre les deux écoles et pas de réouverture du CLAE, Juliette ne peut pas revenir à l'école. La crèche de Samuel reste fermée. Les enfants seront gardés par les grands-parents à quelques kilomètres de chez eux. La séparation en semaine des enfants après deux mois ensemble.... et du jour au lendemain être séparés, pendant la semaine certes, cela reste dur et difficile.

Diane, Stéphane, Juliette et Samuel



Un Artisan, Bernard ANGLADE

Face à l'annonce du confinement, j'ai préféré stopper l'activité et m'assurer que les dépannages d'urgence.

Les chantiers importants ont été arrêtés et l'activité chez les particuliers était très ralentie également (pratiquement pas d'appels téléphoniques).

L'approvisionnement est devenu compliqué car les grossistes eux aussi étaient fermés et l'acheminement des pièces détachées pour les dépannages se faisait par transporteur et par voie postale ; les délais de réception étaient très aléatoires.

Notre apprenti a été mis en chômage partiel.

Le 11 mai j'ai repris en appliquant toutes les mesures barrières pour protéger le personnel et les clients.

A ce jour, l'activité a repris à la normale.

Il persiste encore des problèmes de fourniture de matériel, mais tout est pratiquement revenu à la normale.

La Ferme / Commerce des Bessous

Avant l'annonce du confinement on savait que cela ne durerait pas que 15 jours mais que nous irions jusqu'en mai.

Au niveau du travail de la ferme ça n'a rien changé.

Par contre, nous avons dû nous organiser au niveau de l'épicerie. En effet, on avait lancé le drive en février et à l'annonce du confinement, le drive a très bien fonctionné.

Nous avons également assuré les livraisons : au début nous allions livrer les personnes âgées et/ou qui ne pouvaient pas se déplacer puis nous avons étendu les livraisons à tout le monde. Ce qui nous a demandé du travail en plus.

Ces efforts ont été payants puisqu'en avril 2020 le chiffre d'affaire de l'épicerie a été doublé par rapport aux mois précédents.

Pour exemple, nous avons assuré 120 drive en avril contre 5 en février, au démarrage.

Nous avons une très bonne affluence les vendredis et samedis (environ 70 clients/jour) avec tout de même du monde (davantage qu'à l'accoutumée) les autres jours de la semaine.

La file d'attente était parfois importante et il a fallu s'organiser pour faire respecter les gestes barrières (pas plus de 3 personnes dans le magasin, port de gants...)

Les approvisionnements de sont bien déroulés dans l'ensemble sauf parfois des ruptures en œufs et farine ; pour y remédier nous avons acheté la farine en gros conditionnement et nous la vendions au détail aux clients que nous avons dû limiter à 3Kg par semaine.

Pour ce qui était des légumes et viande, nous avons toujours été approvisionnés.

Quant à la ferme, étant à 95% en autosuffisance pour l'alimentation des bêtes, nous n'avons pas rencontré de problème pour nous fournir.

Points positifs :

Bénéfique pour le magasin avec une clientèle habituelle qui faisait des courses plus importantes car les repas pris à la maison étaient plus nombreux. On a aussi vu l'arrivée de nouveaux clients qui faisaient également des achats en grande quantité (pour la semaine).

Après un mois dé-confiné, on peut dire que certains clients sont restés, d'autres pas... mais les retombées sont tout de même positives.

Points négatifs :

La mise en place et faire respecter les consignes sanitaires.

Le réapprovisionnement très important en quantité et les ruptures (œufs, farine...).

La vente de fromage a chuté pendant le confinement car on en a moins vendu à la ferme et on ne livrait plus les restaurants, marchés, écoles...

Les changements :

Cela incite à consommer local ce qui semble être une bonne solution et peut-être la plus simple à de nombreux égards :

- Moins de pollution due au transport des marchandises.
- Positif pour l'économie locale car à l'échelle du secteur, on fait travailler : l'éleveur du coin, l'abattoir, la salle de découpe, l'épicerie.

Au départ, les personnes pouvaient être sceptiques au niveau des prix qu'elles pensaient élevés mais finalement, elles se sont rendues compte que ce n'est pas forcément plus cher et du coup n'hésitent pas à revenir à la bonne nourriture locale.

On travaille avec environ 40 producteurs locaux dans un rayon d'environ 70Km.

Le magasin n'a qu'un an. On s'entend bien avec les commerces locaux. Nous pensons qu'il y a de la place pour tout le monde, pour cela nous devons nous entraider, travailler ensemble et intelligemment.

La vie d'après

Certains clients sont repartis, d'autres sont restés : on s'y attendait. Mais nombreux sont restés et ont pris leurs habitudes.

Effectivement, cela incite à **repenser son mode de consommation** puisque les approvisionnements, par exemple, de fruits et légumes, se font en quantité limitée sur des produits de saison.



Une de nos Aînées (Mme B.)

« Je n'ai pas souffert car j'ai mon jardin, j'ai apprécié mon extérieur, je n'étais pas malheureuse. Le seul manque a été l'absence physique de ma famille. J'avais une pensée pour les personnes, familles nombreuses, habitant de petits appartements. »

Réaction à l'annonce du confinement : « j'ai pensé que cela durerait 15 jours et je pensais pouvoir me passer de mon aide ménagère (Annie). Nous avons convenu ensemble que nous serions en lien par téléphone uniquement, qu'elle continuerait de faire mes courses en les déposant à l'extérieur de mon habitation dans une boîte prévue pour ça. Or, le confinement n'a pas duré que 15 jours... »

Ma fille m'a fait prendre conscience, à l'issue de cette période de 15 jours, que je ne pouvais me passer de l'assistance de mon aide ménagère, notamment à l'intérieur de mon domicile, en plus des courses qu'elle faisait deux fois par semaine.

« Tout en respectant les gestes barrières, j'ai accepté qu'elle entre à nouveau à l'intérieur de mon domicile, pour y effectuer les tâches habituelles, c'est une aide précieuse. A part Annie, je ne voyais personne d'autre. Pendant le confinement on ne se voyait pas, même dans le voisinage. Ça fait long deux mois sans parler à personne ou presque. »

« Par contre, j'allais marcher tous les jours, munie de l'attestation que m'a fournie la Mairie. J'allais également au Cimetière. »

« Je me suis occupée également grâce aux livres audio procurés par ma fille avant l'annonce du confinement. Une fois épuisés tous les ouvrages fournis, elle m'en a envoyé par la Poste. J'ai pu comme cela m'occuper. »

« J'ai paniqué à deux reprises au cours de cette période :

« Quand ils ont annoncé que ça allait durer et quand j'ai vu ce qui se passait dans les pays voisins. Aux informations ils montraient des images « choquantes ». J'ai souffert de voir ce qui se passait en Italie, en Espagne mais aussi en France ensuite. J'ai passé quelques temps sans regarder les informations à la télévision. »

« Et presque à la fin du confinement, j'ai eu une montée d'angoisse, j'ai ressenti une difficulté à m'alimenter. Je n'en ai pas parlé à mon petit fils et pourtant, même à distance il l'a compris et m'a rappelée pour s'assurer que j'allais bien. »

Une de nos Aînées (Mme B.)

« Au niveau des moyens de communication, je suis restée en lien avec mes proches (ma fille, mon frère et mes petits enfants), par téléphone, régulièrement. »

« Dans l'ensemble, j'ai pu poursuivre mes suivis médicaux. » « Par contre, je ne suis pas allée voter... »

« J'ai également eu peur à un moment où je croyais l'avoir attrapé, car on ne savait pas finalement s'il y avait des cas dans le secteur et donc si potentiellement on pouvait être exposé. C'était inquiétant... A ce moment là j'ai eu une pensée pour les malades qui pour être soignés ont dû être évacués parfois à l'autre bout de la France, loin de chez eux et de leurs proches... je trouvais cela triste. »

« Pour moi, cette période fait déjà partie des souvenirs. » « A part la privation physique de ma famille, je n'ai pas souffert et mon mode de vie n'a pas changé. »

« Pour moi, la vie d'après est la même. Pour une personne âgée cela ne peut vraiment changer... »

Elle terminera en me faisant part de son bonheur d'avoir pu échanger avec moi et d'avoir aussi pu parler de la vie du village...



Cérémonie du 8 mai



En cette période particulière où la **Cérémonie commémorative du 8 mai** a dû se tenir à huis clos, nous n'avons malheureusement pas été en mesure de produire un article illustré.

C'était sans compter sur l'inspiration de Zoé GAUTHIER, qui a relaté ce 8 mai inédit dans « Comminges Actu » et qui a eu la gentillesse d'accepter qu'on partage son article, ci-dessous. Merci à elle.



Quand on a connu les exactions du 10 juin 44 à Marsoulas, pas grand-chose ne pouvait arrêter la détermination du maire Alexandre Ader pour qui commémorer la victoire du 8 mai 1945 relevait d'une obligation morale. Idem pour Philippe Souquet, maire de Cassagne, qui a tenu à rendre hommage aux habitants du village et de la Nation, morts pour notre liberté. (Suite en page suivante)



Ils étaient une dizaine de chaque conseil municipal avec leur porte-drapeau pour déposer les gerbes du Souvenir et entendre le message du président de la République Emmanuel Macron. Après le dépôt au monument du Pré Commun à Cassagne c'est vers la stèle de Paul Berscheid, maquisard victime des Mongols de l'armée Vlassof le 15 août 44 au carrefour des "Quatre Chemins", que se sont portés les pas des habitants.

À Marsoulas, c'est Bernard Castex, assisté du maire, qui déposa une gerbe au monument des Martyrs.

Devoir de mémoire : 80 ans de l'appel du 18 juin

 "Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas." Le 18 juin 1940, c'est ainsi que le Général de Gaulle conclut son allocution radiophonique. Installé dans un studio de la BBC, cet officier français encore inconnu ne sait pas encore que son appel va entrer dans l'Histoire et changer sans aucun doute le cours de l'Histoire. **Nous devons nous souvenir.**

Voici le texte de son appel :

« Les chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête des armées françaises, ont formé un gouvernement. Ce gouvernement, alléguant la défaite de nos armées, s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat.

Certes, nous avons été, nous sommes submergés par la force mécanique, terrestre et aérienne de l'ennemi.

Infiniment plus que leur nombre, ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui nous font reculer. Ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui ont surpris nos chefs au point de les amener là où ils en sont aujourd'hui.

Mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? Non !

Croyez-moi, moi qui vous parle en connaissance de cause et vous dis que rien n'est perdu pour la France. Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire.

Car la France n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle a un vaste Empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique qui tient la mer et continue la lutte. Elle peut, comme l'Angleterre, utiliser sans limites l'immense industrie des Etats-Unis.

Cette guerre n'est pas limitée au territoire de notre malheureux pays. Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. Cette guerre est une guerre mondiale. Toutes les fautes, tous les retards, toutes les souffrances n'empêchent pas qu'il y a, dans l'univers, tous les moyens pour écraser un jour nos ennemis. Foudroyés aujourd'hui par la force mécanique, nous pourrions vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure. Le destin du monde est là.

Moi, général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialisés des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi.

Quoi qu'il arrive, la Flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas.

Demain, comme aujourd'hui, je parlerai à la radio de Londres. »

Tournée du Boulanger itinérant à partir du

Mercredi 8 juillet 2020

Vous avez été nombreux à répondre à notre proposition de livraison de pain.

Nous vous en remercions !

Aussi nous sommes heureux d'avoir pu mettre en place la tournée du Boulanger sur la Commune de CASSAGNE, par la "Boulangerie de l'Arche" de PALAMINY.

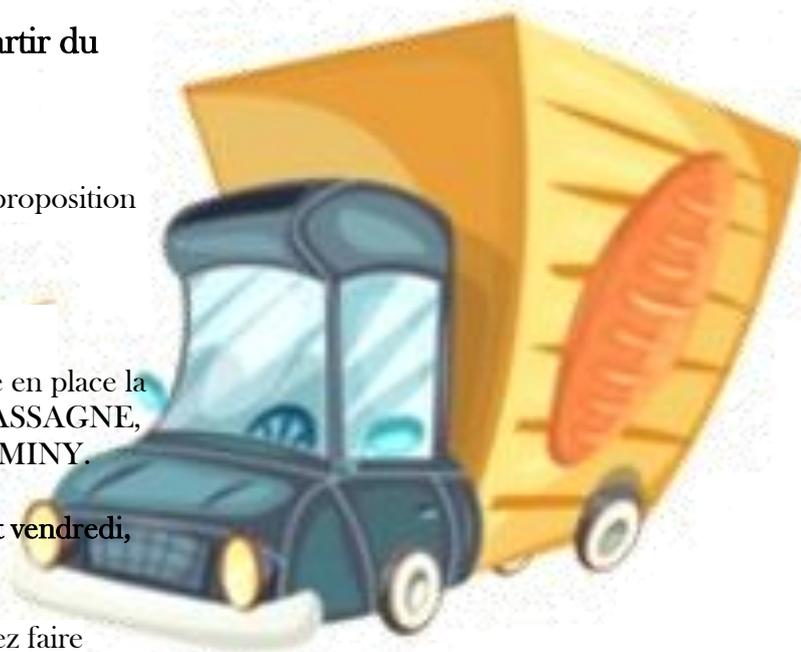
Les tournées auront lieu le lundi, mercredi et vendredi, entre 9H et 9H30.

Lors de son premier passage, vous pourrez faire connaissance avec le livreur. En suivant, vous pourrez laisser un sac à pain afin qu'il y mette votre commande.

Egalement, le livreur ne pourra procéder aux encaissements ; vous réglerez mensuellement sur facture déposée chez vous en fin de mois.

Nous vous rappelons qu'il propose du pain artisanal cuit au feu de bois, pain de campagne, pain aux céréales, pain classique mais aussi viennoiseries, croissants au beurre et nature, chocolatinnes, pain au raisin, jésuites et enfin quiches et pizzas.

Ses coordonnées : 05.61.97.47.32.



1^{ère} tournée le mercredi 8 juillet, les clients sont heureux de rencontrer ce boulanger tant attendu !

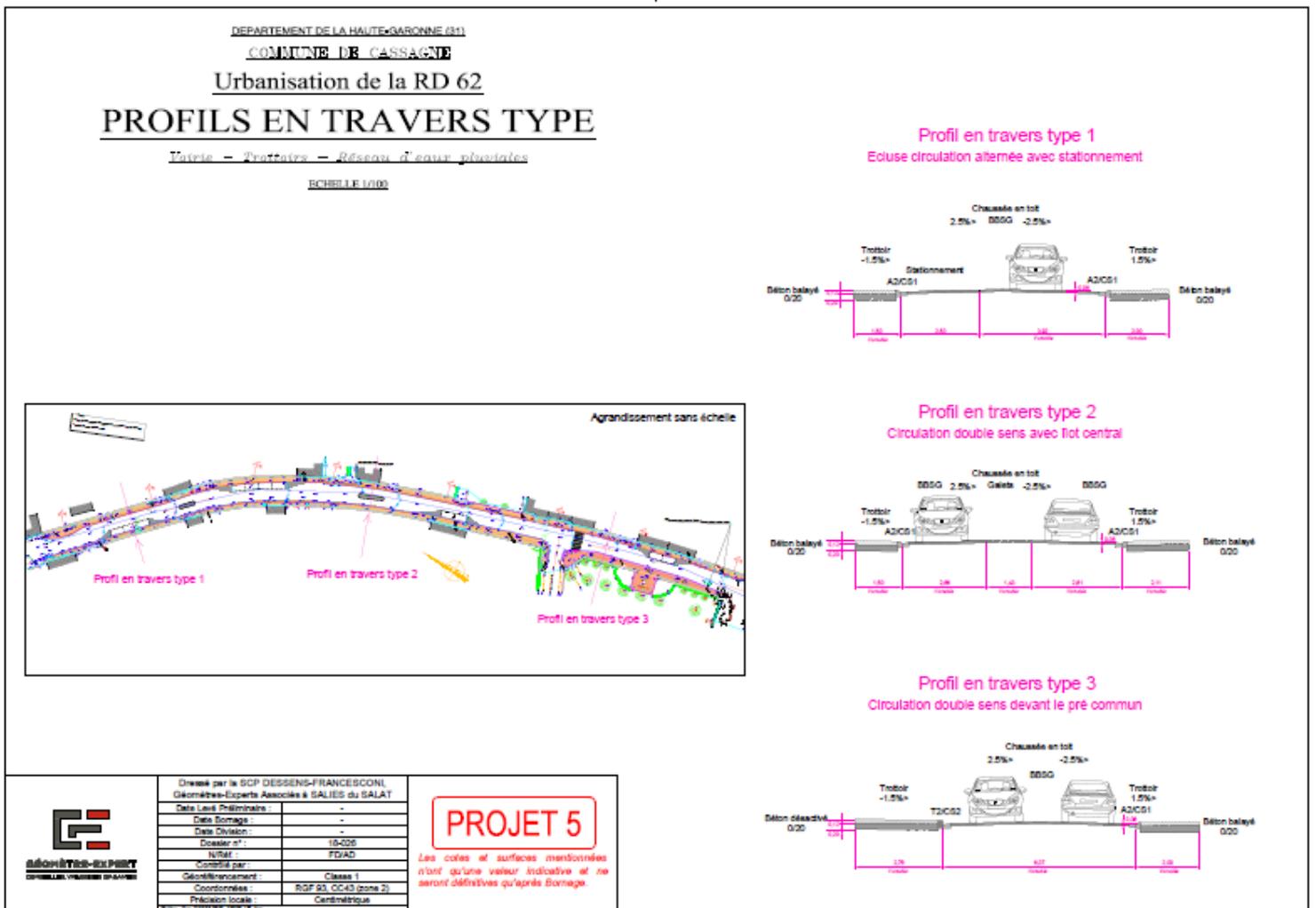
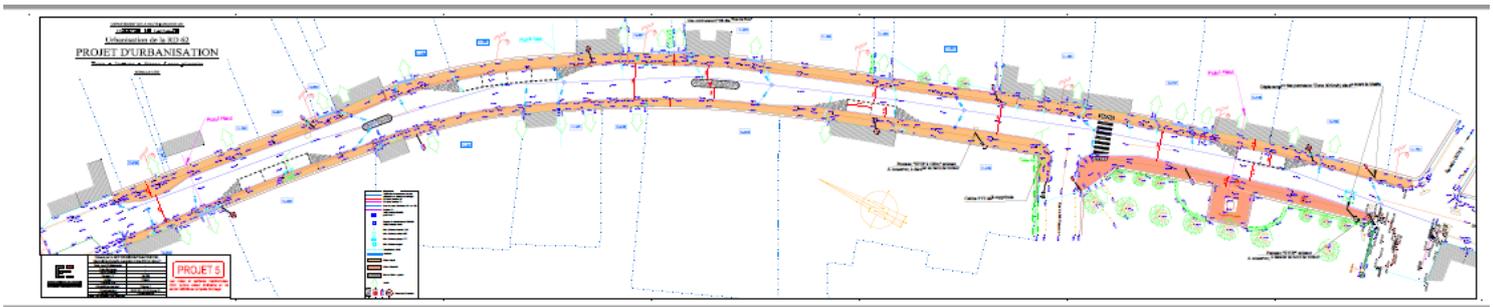
Merci aux deux Daniel, pour l'accompagnement du livreur et pour la photo.

Les travaux d'urbanisation Rue de la Mairie (ou RD 62) vont bientôt démarrer !

En prévision pour septembre 2020 : effacement des réseaux.

En suivant (octobre 2020) : travaux d'urbanisation (attribution du marché en cours).

Courant 2021 : déploiement de la fibre (engagement du Conseil Départemental 31).



Nous vous proposons ci-dessous l'interview de Monsieur le Maire, interrogé par Zoé GAUTHIER pour « Comminges Actu », à propos de la reprise de l'école le 12 mai 2020 :

Interview de Philippe SOUQUET :

Le conseil municipal a opté pour l'ouverture de l'école à partir du mardi 12 mai. Cette décision a été prise en accord avec le Conseil municipal, les enseignantes, les parents d'élèves et l'APEAI pour le service périscolaire ?

Cette décision a été prise suite à l'accord des enseignantes, après sollicitation de l'APEAI pour savoir si la structure était en capacité d'assurer l'accueil périscolaire. Le prestataire cantine et le Conseil Départemental pour les transports. Les parents ont été sollicités dans un second temps, ils ont été informés et pour connaître leur position sur le retour en classe ou pas de leur enfant !

Alors qu'à ce jour seules 4 ou 5 (?) écoles de la 3CGS vont rouvrir la semaine prochaine, pouvez-vous expliquer votre choix ?

Le choix est simple. C'est d'abord une demande du gouvernement dont la fermeté a évolué avec le temps. Il serait paradoxal de devoir justifier l'ouverture de l'école parce que les autres restent fermées et c'est leur droit. Le flux et le flot médiatique alternent spécialistes, analystes, spécialistes de la prospective, économiste. J'ai mon avis personnel mais pour l'ouverture de la classe en l'occurrence je me fie à l'état.

Un premier élément dont je suis sûr c'est que certains enfants ont besoin de l'appui d'un enseignant pour consolider les savoirs de base.

Un autre est la possibilité qui doit être donnée aux parents de retourner travailler à la fois pour les revenus de leur foyer et permette aux employeurs de redémarrer.

Combien d'enfants attendez-vous la 1ère semaine ?

8 enfants, vous voyez que les parents utilisent le libre arbitre.

On a beaucoup parlé des 55 pages de process pour les gestes barrières à adopter avec les enfants, la sécurité des enfants et du personnel sera-t-elle assurée ?

La condition de la réouverture est la sécurité du personnel et des enfants. Le process éducation nationale est appliqué en adjoignant le bon sens et en l'adaptant à nos locaux. L'accueil se fera avec la volonté de protéger les personnes. On trouvera sûrement à redire mais mon quotidien m'interroge sur le respect des mesures par chacun.

Au-delà de la nécessité de rouvrir l'école, quel impact sur la vie économique de notre commune ?

Sur Cassagne, limité, mais c'est donner la possibilité aux salariés de revenir à leur activité pour des raisons sociales et économiques. J'espère que le déconfinement permettra aux artisans de reprendre une activité tendant vers la normale.

En tant que maire d'une petite commune, quelles actions pourraient être menées afin de faire face à la crise ?

Limiter les contraintes (garde enfants,...) régler ses dettes si on en a, les solliciter sur leurs champs d'activités, être capable d'être en appui sur l'orientation vers les bons services. A l'échelon local on pourrait imaginer une dotation d'aide pour des cas spécifiques.

Pendant le confinement nous avons accueilli sur Cassagne 5 enfants différents de personnel prioritaire.

A l'ouverture le 12 mai on a accueilli 6 à 8 enfants.

Le 2 juin, 20 enfants sont venus, soit toute la semaine soit une ou deux journées.

La semaine du 15 juin 2020, 23 enfants sont accueillis ; Certains seulement une ou deux journées.

En date du lundi 22 juin, jour où la fréquentation devenait obligatoire, les effectifs étaient les suivants :

- MS-GS, 20 élèves ;
- GS-CP-CE1, 12 élèves.

Afin d'organiser cette reprise, la commune a dû assumer des ajustements en matière de personnel, nécessaires à l'accueil des enfants dans les conditions règlementaires.

La plus belle des « récompenses » est la joie des enfants de se retrouver !

En effet, nous avons interrogé Gaëlle (Enseignante et Directrice) à ce sujet et elle nous confie :

« Les enfants sont contents de se retrouver et de retrouver l'ambiance de l'école avec les copains.

Ceux qui ont vécu l'école avant le 22 juin prennent plaisir à retrouver des contacts normaux avec leurs camarades.

La délimitation de la cour pour éviter le brassage est bien respectée par les élèves et tous se lavent les mains très régulièrement.

L'équipe enseignante apprécie ce retour à l'école dans de meilleures conditions et de pouvoir revoir les élèves, car une dizaine d'entre eux ne seront plus à Cassagne à la rentrée. ».



Remerciements

Nous tenons à l'occasion de cette publication, à remercier l'ensemble du personnel mobilisé, que ce soit les enseignants, le personnel communal, les intervenants en périscolaire, et le personnel de l'APEAI.

Cette actualité n'en est désormais plus une, aussi nous souhaitons de
Belles vacances d'été à tous !



Information RPI

Les membres de l'entente se sont réunis le 2 juin 2020.

Lors de cette séance :

Alexandre ADER (Marsoulas) a été élu **Président**,

Emilie COURTOUX (Mazères sur Salat) et

Emmanuelle RAUFAST (Cassagne), ont été élues

Vice-Présidentes.

BONNE FÊTE A TOUTES LES MAMANS



La traditionnelle cérémonie qui honore chaque année les mamans de notre village n'ayant pu se tenir, nous tenions à leur rendre ici un petit hommage.

Quels mots peuvent mieux toucher les mamans que ceux des enfants...

Ceux de notre école avaient à choisir entre trois poèmes, dont nous vous proposons la douce lecture ci-dessous.

Ils s'adressent à toutes les mamans à qui nous adressons toutes nos chaleureuses pensées en cette fête des Mères particulière.

Anaé, en classe de Grande Section à Cassagne, a choisi celui intitulé « Maman » et a confectionné une jolie carte.

Félicitations à elle et merci pour le partage.



*Maman, tu es belle comme
Un coeur
Et forte comme
Un paon
Tu adores
Tes filles
Et tu détestes
Le bazar
Et même si parfois tu es
Coquine
Tu seras pour toujours
Ma Maman que j'aime*

Signé Anaé.

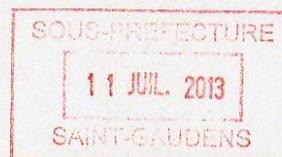


RAPPEL



MAIRIE
DE
CASSAGNE
31260

Tél. et Fax 05 61 97 44 83



ARRÊTÉ N° 2013-011

Le Maire de CASSAGNE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2212-2 ;

Vu le Code Pénal et notamment ses articles R.610-1 et R.610-5 ;

Vu le code de la santé publique et notamment les articles L 1311-1 et suivants ;

Vu le code de l'environnement ;

Vu l'arrêté préfectoral du 23 juillet 1996, portant réglementation des bruits de voisinage ;

Considérant qu'il y a lieu de modifier l'horaire d'utilisation de matériels bruyants

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h ;
- les samedis de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

ARTICLE 2 : Monsieur le Maire de CASSAGNE, le chef de la brigade de gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera affiché et publié dans les conditions habituelles.

Fait à Cassagne, le 4 juillet 2013

Le Maire,



Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours à compter de la présente notification dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Toulouse : 68 rue Raymond IV - BP 7007-31068 TOULOUSE CEDEX 7



**FETE LOCALE DE JUILLET ANNULÉE
ET REPORTÉE
AU WEEK-END DE LA TRADITIONNELLE
FETE PATRONALE DU
12 ET 13 SEPTEMBRE 2020.**

Selon les autorisations en vigueur au jour de l'évènement.

Programme donné à titre indicatif ; celui-ci pourra être modifié par l'organisateur.

* * *

SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2020 :

Traditionnelle Moundjétade et Bal disco.

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE 2020 :

12H - Dépôt de gerbe au monument aux morts, suivi d'un apéritif concert mettant à l'honneur les mamans du village.



MCS MONTAGNE

Voici le programme d'été du MCS Montagne à compter du 1er juillet 2020 :

- Mercredi 1^{er} juillet : la Dent d'Orlu au départ d'Ascou (09)
- Samedi 11 et dimanche 12 juillet : Vallée d'Estom au départ de La Fruitière (65)
- Dimanche 19 juillet : le lac de Bassias au départ d'Hautacam (65)
- Samedi 25 et dimanche 26 juillet : week-end bivouac au Laurenti (09)
- Mercredi 29 juillet : le Pic de Seron au départ du cirque de Gêrac (09)
- Samedi 8 et dimanche 9 août : le Balaitous, nuit au refuge de Larribet (65)
- Mercredi 12 août : le Cap des Closos au départ du Pla de Beret (Espagne)
- Dimanche 16 août : les étangs de Rius au départ du tunnel de Vielha (Espagne)
- Samedi 22 août : l'Arbizon au départ des granges de Lurgues (65)
- Mercredi 26 août : l'étang d'Appy au départ d'Appy (09)
- Samedi 5 septembre : le Cap de Ruhos au départ des mines d'Anglade (09)
- Du 8 au 11 septembre : semaine dans le Cantal
- Samedi 19 et dimanche 20 septembre : week-end fin de saison à Montrebei (Espagne)
- Mercredi 23 septembre : le Pic Pichaley au départ du col de Portet (65)
- dimanche 27 septembre : le Pic du Gar au départ de Bézins-Garraux (31)

Notre association a pour but la pratique de la randonnée en moyenne et haute montagne.

Les sorties ont lieu le mercredi, le samedi et le dimanche, toute l'année.

Si vous aimez la montagne, si vous avez des aptitudes pour la randonnée, n'hésitez pas à nous contacter !

Une sortie d'essai gratuite permettant d'évaluer le niveau des sorties est proposée pour les personnes intéressées.

Adresse de contact :
mcsmontagne@gmail.com

La M.C.S Montagne en vallée d'Ossau (le 25 et 26 janvier 2020)



BCM TENNIS

La reprise petit à petit du BCM TENNIS

Le **Boussens Cassagne Mazères tennis** a été impacté par le Covid19 avec la fermeture des installations et l'arrêt des cours jusqu'au 6 juin, l'annulation du tournoi Adulte qui devait avoir lieu du 4 au 18 avril 2020 et du tournoi Jeunes Magic Circuit qui aurait dû être du 15 au 22 août 2020 avec rassemblements du 18 au 19 août 2020. A ce jour, les installations extérieures sont ouvertes ainsi que la salle de Padel de Boussens.

En page suivante, vous trouverez toutes les informations sur les stages d'été proposés par le club. (Renseignements et inscriptions auprès des professeurs ou par mail bcm-tennis@orange.fr).

Le BCMT a pris la décision d'avancer d'une semaine la reprise de l'école de tennis en septembre. Elle s'effectuera donc le lundi 7 septembre 2020.

Retrouvez l'actualité du club sur la page Facebook « Boussens Cassagne Mazères Tennis », Instagram « bcmtennis0394 » et twitter « BCM TENNIS » ainsi que sur le site internet <http://www.club.fft.fr/bcm-tennis>.



**Le Boussens Cassagne Mazères Tennis
vous propose trois stages durant l'été**

6 au 10 juillet 2020

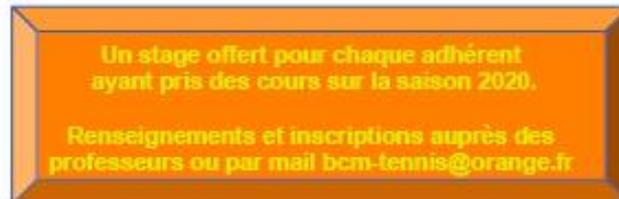
(Inscription avant le 4 Juillet auprès de Marc)

27 au 31 juillet 2020

(Inscription avant le 25 Juillet auprès de Jean-Marie)

17 au 21 août 2020

(Inscription avant le 15 Août auprès de Fabrice)



**Un stage offert pour chaque adhérent
ayant pris des cours sur la saison 2020.**

**Renseignements et inscriptions auprès des
professeurs ou par mail bcm-tennis@orange.fr**

MCS GYM LOISIR

La fin de saison du **MCS Gym Loisir** a été fortement perturbée bien sûr par les mesures sanitaires liées au COVID 19. Dès le début du confinement Mélodie s'est mobilisée pour proposer aux licenciées des séances de gym mises en ligne sous forme de vidéos qui ont permis aux plus courageuses de poursuivre une activité physique à domicile même si la convivialité de nos cours nous a forcément manquée...

Il faut maintenant penser à la rentrée prochaine que nous espérons pouvoir programmer dans des conditions normales dans le courant du mois de septembre.

Nous vous tiendrons informés du planning de nos différentes séances.

Bel été à tous.



MCS RUGBY

Le COVID-19 aura laissé tous les amateurs de rugby de la Vallée du Bas Salat, joueurs, entraîneurs, éducateurs, dirigeants et supporters sur leur faim. En effet, alors que se profilait une fin de saison des plus encourageante pour nos deux équipes séniors, qualifiées pour les phases finales du championnat Occitanie, se satané virus aura tout stoppé.

De même, nos Cadets et Juniors n'ont pu aller au bout de leurs ambitions.

Quant aux enfants de l'école de rugby, cette fin prématurée ne leur aura pas permis de participer aux divers tournois de fin de saison qu'ils apprécient beaucoup.

Malgré ce coup d'arrêt brutal qui a remis pas mal de choses en cause, il semble que tout devrait repartir avec énormément d'envie.

La période de mutation est clôturée avec peu de départs, quelques arrêts... mais avec le retour au bercail de joueurs de qualité, le MCS devrait avoir un effectif intéressant pour bien se comporter pour la future saison dans une poule de neuf où l'on retrouve des Bigourdans : BARONNIES, COTEAUX DE L'ARRET, POUYASTRUC, TRIE SUR BAÏSE et des Hauts-Garonnais : CAZERES-LE FOUSSERET, MONTESQUIEU, MONTREJEAU et MURET, avec de beaux derbies en perspective.

Au niveau de l'encadrement sportif des séniors, la confiance a été renouvelée au tandem Joël MARCEL et Vincent RIBERE, qui ont, il faut le reconnaître remis le club sur de bons rails.

Ils seront secondés par Julien DUPUY, Mathieu GALEY et Jonathan LAURAC.

Le samedi 4 juillet, s'est déroulée dans les tribunes du stade de Bouque de Lens, gestes barrières oblige, l'Assemblée Générale avec une participation surprenante. Il y avait bien longtemps qu'autant de joueurs n'avaient répondu présents. La longue coupure imposée explique peut-être cela.

Les divers rapports moraux (Ecole de rugby, Portes du Comminges, Séniors), financiers (qui laisse apparaître un solde positif substantiel) ont été présentés, puis mis aux voix. Ils ont été adoptés à l'unanimité. Venait ensuite le renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration et l'élection de huit nouveaux membres.

Avec un vote à main levée, tous étaient élus également à l'unanimité, portant le nombre des personnes qui veilleront aux destinées du club à 27.

A noter que le futur bureau, élu dans les jours qui suivent l'Assemblée Générale, sera constitué sans Patrick MASSA, Président sortant qui a souhaité prendre du recul. Qu'il soit remercié pour le travail accompli à la tête du club.

Ce Conseil d'Administration s'est réuni le mercredi 8 juillet et a procédé à l'élection du bureau. Celui-ci est constitué comme suit, (Cf. photo à droite) :

Présidents : Joël CARBONNEAU et Joël PONSOLLE.

Secrétaire : Véronique PARENTI ;

Secrétaire-Adjoint : Denis CANUT.

Trésorière : Sandra SERRANO ; Trésoriers-Adjoints : Nicole MAGNET-UDAVE et Daniel RIBERE.



Côté sportif, pas de temps mort. La longue coupure due au virus oblige une reprise rapide pour rattraper le temps perdu. Cette année, en juillet et août, deux rendez-vous hebdomadaires ont été fixés afin de préparer au mieux la future saison qui devrait débiter, tout le monde l'espère, à la mi-septembre.



Les entraîneurs : Julien DUPUY, Vincent RIBERE, Joël MARCEL et Jonathan LAURAC.

Abs. Mathieu GALEY.



Interview diffusée sur la page Facebook de la Communauté de Communes Cagire Garonne Salat pendant le confinement. Bonne lecture !

Philippe Souquet Maire de Cassagne

Alors conseiller municipal adjoint, Philippe Souquet est élu maire de Cassagne en 2014. Voisine de Mazères, de l'autre côté du Salat, Cassagne compte près de 650 habitants. Le premier édile, également directeur d'une antenne Pôle Emploi privilégie le télétravail pendant le confinement mais ne passe pas une journée sans se rendre en mairie. Pour lui, les communes feront face à la crise mais il est plus inquiet quant à l'économie locale.



Comment s'organise la vie du village en cette période de confinement ?

Tout se passe bien, le confinement est respecté. On fait le point régulièrement sur les besoins des personnes plus vulnérables ou isolées. La fromagerie du village propose toutes sortes de produits locaux en drive ou livraison. Mais nous avons des artisans à Cassagne, je suis plus inquiet pour eux et d'une manière générale inquiet sur l'après. Le déconfinement avec des masques oui, (nous en avons d'ailleurs commandé pour les habitants via la communauté de communes), mais le virus sera toujours là après le 11 mai ; on est jusque-là plutôt épargné, mais on n'est pas à l'abri. Il y a 48 enfants scolarisés sur Cassagne. Ce sont des petites classes, difficile de mettre en place les mesures barrières et la distance nécessaire pour les élèves entre eux et avec leurs enseignants.

Comment fonctionne la mairie ?

Le secrétariat de mairie continue de fonctionner sans accueil du public mais un accueil téléphonique; l'entretien communal continue avec la mise en place des gestes barrières pour le personnel. Pour le reste, on se contente de la gestion courante tel l'état civil ou les urgences. Pas de communication particulière mais notre site internet et la page facebook de la commune sont bien utiles pour relayer toutes les informations de crise que l'on reçoit. Un afflux d'informations complexe à gérer d'ailleurs. Pour l'instant, le conseil municipal fonctionne avec les élus de 2014 mais les six nouveaux conseillers élus le 15 mars sont informés régulièrement et suivent ce qui se passe.

Fromagerie LES BESSOUS
06 34 18 85 54 / contact@lesbessous.fr

Que ressentez-vous en tant que maire face à cette crise sanitaire inédite ?

On n'a pas la même proximité que d'habitude c'est sûr mais on reste mobilisé; même si c'est inédit cela fait partie des aléas de la fonction. Je ne m'inquiète pas trop pour la mairie. Trois ou quatre mois et même plus de suspension d'une activité normale dans la gestion de la commune, ce n'est rien à l'échelle d'un mandat de 6 ans. Les communes, les collectivités territoriales s'en remettront, mais je suis moins optimiste pour les structures privées, entrepreneurs, commerçants et autres. Des situations de faillites surviendront peut-être plus nombreuses et plus vite qu'on ne le pense. On parle beaucoup de solidarité et d'entraide aujourd'hui mais je reste dubitatif quant à la réalité de ces deux mots après, à la sortie de crise.

Que ferez-vous à la fin du confinement ?

Si je faisais un peu d'humour, je dirai un bal masqué...Non, plus sérieusement, reprendre les projets laissés en «stand by» sur la commune, des projets d'urbanisation, réfection et autres aménagements prévus de longue date. Et puis Cassagne, avec Mazères, c'est toute une vie associative qui doit reprendre. Le rugby, le tennis, ...tout est à l'arrêt aujourd'hui. La fête locale prévue autour du 24 juillet reste en suspend. Nous regarderons avec attention ce qu'on nous laisse faire ou pas. En attendant, restons patients.

MAIRIE DE CASSAGNE : 05.61.97.44.83
CASSAGNE.MAIRIE@WANADOO.FR
WWW.CASSAGNE-31.FR
WWW.FACEBOOK.COM/CASSAGNE-NOTRE-VILLAGE

un jour, un maire



Les déchetteries à l'heure d'été

La communauté de communes vous informe d'un retour à la normale sur les horaires d'ouverture au public des déchetteries intercommunales.

À compter du lundi 8 juin les déchetteries réouvriront aux horaires habituels de la période estivale.

A savoir :

Pour la déchetterie de MANE du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 & 13h30 à 18h00.

Pour la déchetterie de SAINT-MARTORY les mardis, mercredis, vendredis et samedis de 8h30 à 12h00 & 13h30 à 18h00. Les jeudis de 14h00 à 18h00.

Ces horaires sont disponibles sur notre site internet : www.cagiregaronnesalat.fr

Nous vous rappelons également que les 2 déchetteries sont accessibles gratuitement et sans distinction à tous les habitants des communes des anciens cantons de Salies du Salat et Saint-Martory.

Pour le secteur d'Aspet, les horaires de la déchetterie sont : le mardi de 13h45 à 18h00 et du mercredi au samedi de 7h45 à 12h00 & 13h45 à 18h00.

Rapprochez-vous du SIVOM de Saint-Gaudens pour d'autres informations.





Il y a 6 ans, le Conseil Municipal mettait en place le site officiel de la commune de Cassagne, afin de se doter d'un outil de communication entre les Elus, la Mairie et les Administrés, répondant aux évolutions en matière de communication.

Désormais et depuis le mois de mars 2020, une page Facebook a été créée afin que les actualités et informations de dernières minutes, qui furent nombreuses ces derniers mois en lien avec le COVID-19, puissent vous être transmises rapidement.

Afin d'améliorer encore notre communication, notamment dans le cadre du **Plan Communal de Sauvegarde**, d'alerte de sécurité (inondation...) et afin de tenter de limiter notre consommation de papier, nous souhaiterions recueillir vos coordonnées afin de vous joindre rapidement et/ou de vous transmettre des éléments dématérialisés (Cf. coupon réponse au bas de cette page).

Enfin, si vous souhaitez nous faire part de suggestions, pour que nous puissions perfectionner nos outils et tenter de répondre à vos besoins, n'hésitez pas à nous en faire part à l'aide du coupon réponse ou par courriel à : cassagne.mairie@orange.fr

Site officiel : www.cassagne-31.fr



Page Facebook : www.facebook.com/Cassagne-notre-village



COUPON REPONSE A RETOURNER A LA MAIRIE ou PAR MAIL à cassagne.mairie@orange.fr

NOM, Prénom et adresse :

MAIL : PORTABLE :

⁽¹⁾ OUI, je souhaite recevoir des courriels d'information ou des éléments dématérialisés par mail (Bulletin Municipal...)

⁽¹⁾ OUI, je souhaite que mon numéro de portable soit enregistré à la Mairie pour être contacté en cas d'urgence et recevoir des alertes de sécurité ou autre par SMS.

AXES D'AMELIORATION / SUGGESTIONS :



(1) Merci de cocher la case correspondante.

Proposé par l'Office National des Forêts, la nouvelle édition du concours de l'arbre de l'année est lancée !

Un arbre compte dans votre vie ? Proposez sa candidature au concours. Vous avez jusqu'au 24 Août. C'est facile: 3 photos, un texte qui explique le lien qui vous lie à l'arbre et c'est lancé. L'aventure peut commencer.

L'Arbre de l'année est un concours national qui permet aux internautes et à un jury d'experts d'élire chaque année un arbre, non seulement le plus beau mais aussi le plus intéressant pour ses caractéristiques naturalistes et historiques.

Pour plus d'information rendez vous sur:
<https://www.arbredelannee.com>

AVIS DE CONCOURS
ARBRE DE L'ANNÉE



APPEL A VOTRE CONTRIBUTION ET A VOTRE MEMOIRE

Recherches historiques sur le village

Désireux de pouvoir, au fil des bulletins, et dans le but d'un enrichissement collectif des connaissances sur notre beau village, nous souhaiterions parler de l'histoire de Cassagne.

Pour cela, nous avons besoin de vous !

Si vous avez de vieilles photographies ou informations montrant le village dans le temps :

- Ses monuments, calvaires, grottes, lavoirs, fontaines...,
 - Ses habitants, la vie à l'époque,
- Ses « vieux » métiers (meunier, bouilleur de cru, tailleur, boulanger, cordonnier, menuisier, tisserand, papeterie...),
- Si vous avez envie de nous en parler ou d'écrire un article pour le bulletin municipal, vous pouvez prendre contact avec l'équipe de rédaction ou la Mairie.

Nous sommes ouverts à vos propositions afin de faire partager le patrimoine de notre Village avec tous les Cassagnards et Cassagnardes.

Merci de votre participation.

Electricité Générale
AMOUROUX Daniel
Tél. 06.01.91.50.98
Fixe 05.61.97.46.46

Email : court.jus.31@gmail.com

Plomberie
ANGLADE Bernard
Tél. 05.61.97.57.58

Plomberie
ROUGÉ Alexy
Tél. 05.62.01.47.52
Port. 06.33.81.60.09

Garage automobile
MARTI Pascal
Tél. 05.61.97.44.19

Entretien et création d'espaces verts
LAURAC Elagage
Tél. 06.19.75.38.57

Maçonnerie
SUTRA Rémi
Tél. 06.62.03.86.47

Rénov Toit 31
Charpente, couverture, zinguerie et
maçonnerie générale
Tél. : 06.15.30.24.68
Email : renovtoit31@outlook.fr

Industrie
3 M Purification
Tél. 05.61.97.44.06

**Exploitation Agricole ovine et
fromagerie**
LES BESSOUS
(G.A.E.C.)
Magasin de producteurs
www.lesbessous.fr
Email : sarl@lesbessous.fr
Tél. 06.25.87.64.19

Peinture
HERNANDEZ Jean-Michel
Tél. 05.61.97.44.77

Peinture
MARSOLAN Christophe
Tél. 06.42.09.70.66

Entretien et création d'espaces verts
MONNEREAU Stéphane
Tél. 06.83.59.03.20

Fabrication sacs à main en Tissu
COFI N TEA
Tél. 06.78.78.26.87
Site : www.etsy.com

AXA Epargne et Protection
NOGIER Larissa
Tél. 06.47.40.26.02
Email : larissa.nogier@axa.fr

Création numérique
FERNANDES Fabien
Tél. 05.61.87.72.27

Réflexologie Plantaire
LONGUEVILLE Christine
Tél. 06.61.64.14.97

Entreprise façades
RAJA Vincent
Port. 06.26.33.06.35

Aménagements Intérieur/ Extérieur
Origin'Bois du sol au toit
(Charpente-Couverture-Zinguerie)
Tél. 06.27.91.77.90

Animation Chant
PIOVAN Cécile
Mezzo Soprano Chanteuse lyrique
Tél. 06.62.96.35.59
piovan_cecile@hotmail.fr

Psychologue
DUCROS Delphine
Port. : 06.24.10.27.74

Ostal Cassinia
Maison de vacances
Tél. : 06.10.28.29.46
Email : info@ostal-cassinia.com

Si vous souhaitez vous faire connaître, merci de nous le remonter en transmettant un mail à l'adresse cassagne.mairie@orange.fr

Les Remerciements du comité de rédaction

Pour cette première édition, que nous voulions complète (6 mois un peu spéciaux à relater), nous espérons que sa lecture vous aura été agréable. Nous ne sommes pas sûrs d'être en mesure de vous proposer à tout moment, autant de lecture !

Notre souhait est simplement de partager à travers ce bulletin les nouvelles de la vie locale du moment mais aussi de venir à votre rencontre. Aussi, au cas où vous ne nous connaissiez pas encore voici ci-dessous les membres du comité de rédaction.

Merci de votre attention et n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions.

Nous attendons vos nombreux retours en matière de communication grâce au coupon-réponse en page 26 mais également sur le plan historique, page 27.

Merci.



De gauche à droite,
Dominique ROUQUETTE,
Céline LECLERC,
Sandrine de VERBIZIER-LECLERC,
Béatrice SICRE.